

Colloque international de l'Observatoire Universitaire International Education et Prévention (OUIEP)  
« Penser les nouvelles problématiques éducatives dans une perspective internationale  
Recherches en éducation et recomposition des espaces scolaires et éducatifs »  
ESPE de Créteil - 16, 17, 18 novembre 2016

Proposition de communication

Axe 1 : Désigner, classer, ordonnancer les nouvelles problématiques éducatives

« Sale gitan, ta mère elle fait les poubelles ! » : Entendre la parole des enfants roms vivant en bidonville face au racisme ordinaire à l'école

La question des discriminations ethno-raciales en milieu scolaire a connu un essor important ces dernières années, notamment autour des travaux sur l'orientation scolaire (Dhume, Dukic, Chauvel, Perrot, 2011), sur les inégalités scolaires liées à l'origine (Brinbaum, Primon, 2013) ou sur le sentiment de discrimination (Brinbaum, Chauvel, Tenret, 2013). Dans son acception juridique, une discrimination se définit comme une inégalité de traitement face à la loi en raison d'une appartenance, réelle ou supposée, à un groupe particulier. Dans une approche sociologique, la discrimination ethno-raciale peut être définie comme une inégalité de traitement à l'encontre d'un groupe identifié comme différent en raison de son origine ethnique supposée. Pour étudier les discriminations ethno-raciales, les méthodes les plus utilisées en sciences sociales sont les grandes enquêtes statistiques et les méthodes expérimentales comme le testing ou le recueil d'expériences (Safi, 2013 ; Beauchemin, Hamel, Simon, 2016). Or, la mesure statistique des discriminations suppose de fixer au préalable une catégorisation formalisée par les questions proposées aux enquêtés. A rebours de cette approche, j'ai choisi de partir des formulations d'usage des enquêtés pour discerner quelles sont les catégories produites par les acteurs en situation. Dans une perspective pragmatiste, je conçois l'enquête comme une expérience (Dewey, 1938) qui induit une présence et un échange avec les enquêtés afin de formuler une problématisation au plus près de leurs contextes d'expérience. J'insisterai sur l'apport de la description ethnographique en prêtant attention plus précisément à la parole des enfants roms vivant en bidonvilles et à leur rapport à l'école et aux autres élèves. Nous verrons ici que l'altérité assignée aux enfants n'est pas seulement imputable à leur origine ethnique mais fait référence également à leur lieu d'habitation ou à l'activité de leurs parents.

Ce texte s'inscrit plus largement dans une enquête ethnographique portant sur les discriminations dans l'accès aux droits des familles roms vivant en bidonville. Arrivées de Roumanie dans les années 2000 pour des raisons de précarité économique, celles-ci construisent des baraques en matériaux récupérés dans des friches urbaines et pratiquent des activités informelles telles que la mendicité ou la récupération. Mon principal terrain d'observation durant trois ans a consisté à suivre, en tant que bénévole, le travail d'une association qui assure une médiation sociale auprès des familles dans les bidonvilles. J'ai également observé l'activité des acteurs associatifs engagés dans l'espace des délibérations avec les autorités locales autour de la question de la scolarisation. Partant d'une répétition des expériences et d'une familiarité des situations, cette communication sera articulée autour de notes de terrain recueillies au cours de discussions informelles avec les familles dans les bidonvilles. Celles-ci sont complétées par la lecture de rapports associatifs sur la question de l'accès à la scolarisation des enfants roms et par des témoignages des acteurs associatifs et des enseignants.

Dans leur formulation des discriminations à l'école, les enfants vont rapporter des témoignages de racisme ordinaire dans leurs relations avec les autres élèves. De nombreux enfants subissent des moqueries à propos de leurs vêtements et des insultes en lien avec leur origine ou l'activité supposée

de leur famille. Par exemple, ils se font traiter de « gitan » ou de « roumain » sur le ton de l'insulte ou on leur dit que « [leur] mère elle fait les poubelles ». Certains enfants rapportent également que des camarades ne veulent pas leur donner la main et refusent de s'asseoir à côté d'eux ou de jouer avec eux. On peut noter un effet d'entraînement entre les enfants d'un même bidonville dans la formulation du rapport à l'école et les réactions adoptées. D'un côté, les enfants qui rapportent une expérience négative, en lien souvent avec une scolarité récente et irrégulière, vont inciter les autres enfants à demander à leurs parents à ne plus retourner à l'école. Par exemple, alors qu'une petite fille s'est mise à pleurer à la récréation car elle s'était faite insultée par d'autres enfants, ses petits voisins du bidonville ont surenchéri en disant qu'ils s'étaient fait taper et qu'ils ne veulent plus jamais revenir à l'école. D'un autre côté, ceux qui ont une bonne expérience de l'école et qui la fréquentent régulièrement sont fiers de parler français et de montrer leurs cahiers et vont ainsi donner envie aux autres d'aller à l'école. Précisons ici que certains enfants, contraints de rester à l'école malgré les moqueries et les coups, vont choisir de réagir vivement en adoptant la même attitude que les autres élèves et en mobilisant eux aussi les insultes et les coups comme s'ils intériorisaient en quelque sorte les codes de la violence à l'école.

Comme le fait remarquer une enseignante, les élèves tendent à reproduire les préjugés de leurs parents, ce qui laisse entendre que ces témoignages de racisme à l'école peuvent être perçus comme une transposition des représentations associées aux familles roms vivant en bidonville communément admises dans l'opinion et alimentées par le discours politique et médiatique. Concernant l'étude des discriminations à l'école, cette communication pose la question du lien entre les relations ordinaires entre élèves et les processus d'altérisation identitaire ou d'assignation ethnique produites dans le jeu des interactions. Elle ouvre ainsi la voie à une ethnographie de l'expérience des discriminations formulées par les enfants eux-mêmes qui pourrait être enrichie par une observation en situation des interactions entre élèves à l'intérieur de l'école. Le récit des expériences de racisme ordinaire à l'école pourrait enfin servir de support pratique à une réflexion plus large sur les modalités de résolution de ces discriminations à mettre en œuvre par les acteurs éducatifs.

#### Bibliographie indicative

- Bereni L., Chappe V.-A., 2011. « La discrimination, de la qualification juridique à l'outil sociologique ». *Politix*, 94 (2), 7-34.
- Brinbaum Y., Primon J.-L., 2013 « Parcours scolaires et sentiment d'injustice et de discrimination chez les descendants d'immigrés », *Economie et Statistique* n° 464-465-466.
- Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (coord.), 2016. *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED, 2016.
- Brinbaum Y., Chauvel S., Tenret E., 2013. « Quelles expériences de la discrimination à l'école ? Entre dénonciation du racisme et discours méritocratique », *Migrations société*, 25 (147-148), 97-109.
- Cefaï D. (dir.), 2010. *L'engagement ethnographique*, Editions de l'EHESS, Paris.
- Dewey J., 1967 [1<sup>ère</sup> ed. 1938]. *Logique : La théorie de l'enquête*, Paris, PUF.
- Eberhard M., 2010. « De l'expérience du racisme à sa reconnaissance comme discrimination », *Sociologie*, 4 (1), 479-495.
- Safi M., 2013. *Les inégalités ethno-raciales*, Paris, La Découverte.

Céline Véniat (celineveniat@gmail.com) est doctorante en sociologie à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS Paris) au Centre d'Etude des Mouvements Sociaux (CEMS-IMM). Elle a mené une enquête ethnographique sur l'accès aux droits des familles roms vivant en bidonville.